

Image not found or type unknown



droits de succession

Par **Bombyx**, le **21/02/2019** à **19:13**

Bonjour. Je suis en rupture avec ma famille depuis 5 ans. Mon père est décédé. Le notaire m'a contacté pour me l'apprendre et pour les droits de successions. De quoi s'agit-il? j'avoue que je tremble, je ne suis pas bien riche et j'ai une petite fille à charge. Est- ce proportionnel aux revenus? Je ne veux pas être sur la paille pour des personnes maltraitantes.

Merci d'avance.